



BULLETIN MUNICIPAL

DE CHÂTEAUVIEUX



LE JOURNAL D'INFORMATION DÉCEMBRE 2025



Communauté d'Agglomération
GAP-TALLARD-DURANCE

ÉDITORIAL

Créer du lien, toujours...

Vous le découvrirez en parcourant les pages de ce Bulletin Municipal, les festivités n'ont certainement pas manqué sur notre commune lors des 6 derniers mois. En effet, au-delà des (nombreux !) travaux qui ont été engagés et réalisés par l'équipe d'élus, qui font l'objet d'une synthèse dans cette nouvelle édition, les associations, aidées par la Municipalité, ont à nouveau œuvré sans relâche afin de vous proposer un programme à la fois éclectique et régulier, destiné à la fois aux plus jeunes et aux plus « expérimentés » de notre village. Force est de constater que cela a fonctionné, si l'on tient compte de la seule fréquentation des manifestations qui ont été organisées à CHÂTEAUVIEUX, qu'elles aient été portées par les structures associatives ou par la Commune elle-même.

Tout cela est de bon augure, me direz-vous, car on y retrouve aisément l'attachement de chacune et de chacun au bien-vivre ensemble, qui est sans nul doute l'apanage de la ruralité. Parmi tant d'autres manifestations, la traditionnelle fête de *Sainte-Foy*, en octobre, au cours de laquelle nous avons accueilli, collectivement, les nouvelles familles installées sur la commune lors de l'année écoulée montre, si besoin était, que les relations humaines, les échanges et les moments de partage engendrent naturellement une plus grande ouverture d'esprit, une meilleure adaptation et une intégration plus facile dans la vie communale, mais pas seulement.

La cérémonie des vœux, le samedi 3 janvier 2026, à 18h00, à la salle des fêtes, nous permettra assurément de poursuivre nos efforts conjoints pour « faire société ». Vous êtes bien sûr toutes et tous chaleureusement invités à ce moment que nous ne considérons pas tant comme un « passage obligé » ou comme un exercice protocolaire, rigide voire guindé mais plutôt, dans l'esprit que j'abordais ci-dessus, comme un espace de dialogue et de convivialité entre les châteauviard(e)s et leurs amis.

Avec le Conseil Municipal et le personnel communal, nous vous souhaitons de belles fêtes de fin d'année et une très bonne année 2026.

Bien respectueusement,

Le Maire,
Jean-Baptiste AILLAUD

SOMMAIRE

- Le mot du Maire
- Réhabilitation de l'ancienne Cure
- Travaux d'enfouissement des Marins
- Restauration du pont de *Vigne Longue*
- Aménagements sur la RD45
- Voirie communale 2025
- Retrait de dalles structurantes dans la traversée du village
- Révision Allégée n° 1 du P.L.U.
- Site internet communal / l'info accessible depuis votre mobile
- Téléthon - Beaujolais
- Ça s'est passé à CHÂTEAUVIEUX !
- Fête de Noël
- Panneau d'informations touristiques
- Délibérations du 2ème semestre 2025
- État Civil
- Dates à retenir




Hautes-Alpes
le département



RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE CURE

Les travaux de réhabilitation de la Cure sont désormais terminés. L'inauguration de cette belle réalisation a eu lieu le vendredi 29 août dernier. De nombreux Châteauviards étaient présents ainsi que Jean-Michel ARNAUD, Sénateur, le vice-président du Département en charge du logement, Gérard TENOUX, Christian HUBAUD, vice-président de l'Agglomération, des Maires et élus des communes avoisinantes, des représentants des entreprises.

À l'occasion de cette inauguration, toutes les personnes présentes ont pu visiter les locaux et, à l'unanimité, ont trouvé que cette opération était très réussie. Le montant de ces travaux s'élève à 523000€ TTC et les frais d'études à 64326€. Le Département a attribué une subvention de 50000€ (somme maximale autorisée pour un logement). À la suite de cette inauguration, une annonce pour la mise en location a été publiée et le logement a été loué au 1^{er} octobre 2025.



Façade sud



Façade nord

TRAVAUX D'ENFOUISSEMENT DES MARINS

Suite aux dernières informations données en juillet, les travaux d'enfouissement de réseaux aux *Marins*, Chemins de la Crête et du Moulin et jusqu'à la Route de TALLARD / RD 45, réalisés par l'entreprise ETEC de GAP, ont bien avancé. En effet, tous les travaux d'enfouissement et de rebouchage de tranchées sont quasiment terminés. Un nouveau poste de transformation a été installé à l'intersection de la Route de la Basse-Rue et de la Route des Marins. La dépose des lignes et poteaux existants devrait intervenir en début d'année 2026, comme la finalisation des travaux d'enrobés.

Le montant des travaux de cette 2^{ème} tranche d'enfouissement comprenant les études, les réseaux électriques et les télécommunications s'élève à 99290€, dont 75887€ à la charge de la Commune et 23403€ à la charge de *Territoire d'Énergie 05*. Prochainement, la quasi-totalité des poteaux métalliques, béton ou bois aura disparu du secteur, pour plus d'esthétique. Nous remercions tous les riverains qui ont dû subir le désagrément de ces travaux et notamment des perturbations de circulation durant ces quelques mois d'intervention.



RESTAURATION DU PONT DE VIGNE LONGUE

Des travaux sur le pont de Vigne Longue, exigés par l'État, ont été exécutés par l'association *Le Gabion*. Depuis le mois d'août, ce pont est de nouveau praticable, et en toute sécurité. Pour celles et ceux qui ne l'auraient jamais emprunté, il est situé sur une Voie Communale et enjambe le ruisseau du *Lauron*, au cœur du village, juste au-dessus de la Route des Rougiers (RD 45).

Coût de l'opération : 26358,50€, avec une aide financière de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE, via le fonds de concours, de 11519,42€.

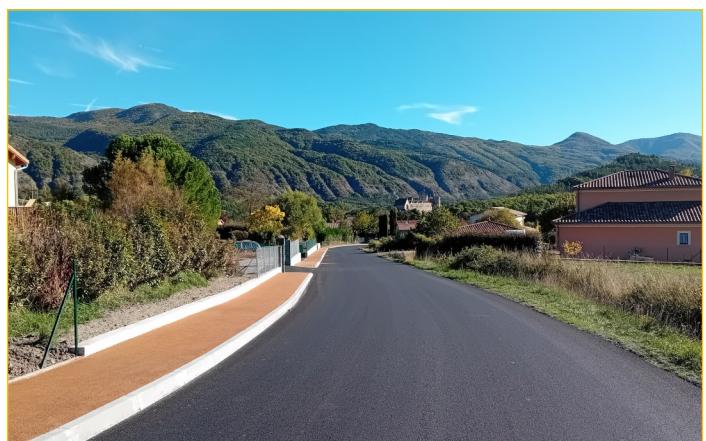


AMÉNAGEMENTS SUR LA RD45 / ROUTE DE TALLARD, À SÉGRIER / FIFRE

Débutés en juin dernier, les travaux de création d'un trottoir, d'enfouissement de réseaux, de réfection totale de la bande de roulement étaient particulièrement attendus... Cette sécurisation, dans un hameau s'étant densifié, à proximité immédiate de TALLARD, était largement nécessaire. Début octobre, c'est un résultat très qualitatif qui est apparu au grand jour et qui représente l'aboutissement d'un dossier chronophage pour la Municipalité, ayant travaillé ce dossier main dans la main, depuis plus de 2 ans, avec le Département (les services d'*IT 05* et des routes), *Territoire d'Énergie 05* et le Bureau d'Études *AEV*. Les entreprises, locales (*ABRACHY*, *EVR*, *La Routière du Midi*) sont intervenues.

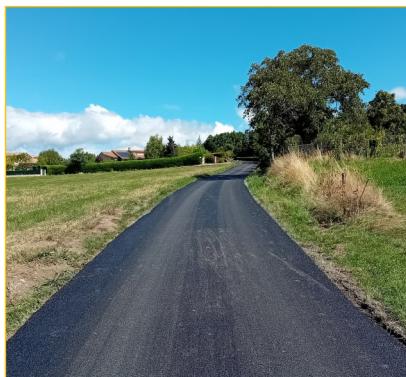
Coût de ces aménagements : 260000€ HT, avec une première subvention de 112000€ du Département des Hautes-Alpes et une seconde de 11600€ de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE. Que les financeurs soient ici remerciés.

La Municipalité exprime sa gratitude aux riverains qui ont « subi » les travaux au cœur de la saison estivale. Ceux-ci savent que la problématique de la vitesse ne sera pas résolue pour autant, même si le trottoir fait son effet dans la perception de la réduction de la largeur de la voie et, surtout, les piétons ne cheminent plus directement sur la Route Départementale mais sur un espace dédié, en enrobé ocre. La bande de roulement est par ailleurs beaucoup plus silencieuse, et c'est un autre élément appréciable.



VOIRIE COMMUNALE 2025

Les travaux de voirie communale 2025 ont été menés fin août sur le secteur haut de la Route de Bel Air, par l'entreprise COLAS (coût : 55991,88€ TTC). Plus de 500 mètres ont été repris. Participation financière du Conseil Départemental : 8730€.



RETRAIT DE DALLES STRUCTURANTES DANS LA TRAVERSÉE DU VILLAGE

Pour des raisons de sécurité, notamment le passage de l'étrave du Département, il était nécessaire d'effectuer des travaux sur les bandes structurantes, en granit, Route des Rougiers (RD 45), entre la montée de Bel Air et le coffret de la fibre optique (à l'intersection avec le Chemin des Rosiers). Les dalles, qui n'étaient plus stables, ont été retirées et remplacées par des enrobés. De même, une nouvelle résine entourant chaque mûrier platane de la Place Marcel LESBROS a été posée et une marche en granit, qui avait bougé, a été reprise.

La réalisation des travaux a été confiée à l'entreprise EVR, qui est intervenue au mois d'octobre.

Coût des travaux : 5480,94€ TTC, avec une subvention du Département de 3197,21€.



RÉVISION ALLÉGÉE N°1 DU P.L.U.

Depuis le dernier article à ce sujet dans le Bulletin Municipal de juillet 2025, la procédure de Révision Allégée n°1 du P.L.U. a avancé. Karine CAZETTES, Urbaniste, représentante du bureau EURECAT, a élaboré le dossier de révision en juillet. La population a été informée de cette procédure via, notamment, une publication dans le *Dauphiné Libéré*, sur le site internet communal et, donc, dans le Bulletin Municipal. Un registre a par ailleurs été mis à disposition de la population durant un mois en Mairie. À l'issue de cette phase de consultation, le Conseil Municipal a arrêté la Révision Allégée n°1 du P.L.U. et a tiré le bilan de la concertation ; le dossier a ensuite été transmis aux PPA (Personnes Publiques Associées), pour consultation. Une réunion d'examen conjoint avec ces mêmes Personnes Publiques Associées a eu lieu en décembre en Mairie.

À noter que la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels et Forestiers (CDPENAF) a d'ores et déjà émis un avis favorable, à l'unanimité des personnes présentes, au cours d'une réunion qui s'est tenue, elle, le 4 novembre à la DDT.

En début d'année 2026, cette Révision Allégée n°1 du P.L.U. arrivera à son terme avec l'organisation de l'enquête publique.



SITE INTERNET COMMUNAL / L'INFO ACCESSIBLE DEPUIS VOTRE MOBILE

Nous vous l'annoncions début juillet dans notre dernière édition, le site internet communal (www.chateauvieux05.fr) a été entièrement refondu et réactualisé. Pour bénéficier de toute l'information châteauviarde « en direct » à partir de votre mobile, c'est très simple, il vous faut suivre les étapes ci-après :

Entrez « Commune de CHÂTEAUVIEUX 05 » dans votre navigateur ;

Sélectionnez « Commune de CHÂTEAUVIEUX – Site officiel » ;

Ajoutez-le à vos favoris ;

Installez l'icône (blason de la Commune) sur votre écran d'accueil et le tour est joué !

Vous aurez alors un accès facilité à toutes les actualités, à l'agenda des manifestations communales, au flash infos, aux associations, aux délibérations et procès-verbaux des séances du Conseil Municipal, au Bulletin Municipal, etc.

En plus de l'application gratuite, elle aussi, *Voisins Vigilants et Solidaires*, que vous pouvez télécharger de la même manière, à loisir, vous aurez au travers du site internet tout ce dont vous avez besoin, au quotidien, pour suivre la vie de notre village.



TÉLÉTHON - BEAUJOLAIS

Comme il est de coutume, CHÂTEAUVIEUX s'est mobilisé en proposant une soirée de solidarité et de gourmandise au profit du *Téléthon*.

Samedi 29 novembre, 70 personnes ont répondu à l'invitation et ont été accueillies à la salle des fêtes du village pour le désormais traditionnel repas-Beaujolais, organisé par Agnès ANTOINE et Aurore ARISTON.

Au menu : Gardianne de taureau, qui a ravi les convives dans une ambiance chaleureuse et conviviale.

Cette soirée a permis de récolter la somme de 1000€ avec la participation de la Mairie d'un montant de 300€. L'intégralité de cette somme sera reversée à l'*AFM Téléthon* pour financer la recherche sur les maladies rares.

Les organisatrices soulignent le soutien fort et essentiel des partenaires à l'occasion de cet évènement. Un grand merci à tous.



ÇA S'EST PASSÉ À CHÂTEAUVIEUX !



Samedi 26 et dimanche 27 juillet

Fête d'été / *L'A. Festiv'*

L'un des moments forts de l'année !

Un grand succès, festif et populaire.



Vendredi 22 août

Rando nocturne / CHÂTEAUVIEUX Trail Nature

Faut-il encore présenter cette marche à la frontale et la soirée soupe au pistou ?



ÇA S'EST PASSÉ À CHÂTEAUVIEUX !

Dimanche 24 août

Trail des Balcons / CHÂTEAUVIEUX Trail Nature

Au programme : 3 parcours différents et 355 coureurs
au départ, record battu !



Samedi 6 septembre

Soirée pizza - pétanque / L'A. Festiv'

Le four communal a tourné à plein régime :
pain, pizzas et tartes ont régalé
130 personnes.



SÉCURITÉ ROUTIÈRE TOUS RESPONSABLES



Samedi 30 septembre
Formation sécurité routière /
Municipalité et Préfecture
Une révision du Code la Route bien nécessaire !



Samedi 11 octobre
Salon du bien-être /
Le Murmure des Carillons
Une journée pour se ressourcer et faire
le plein d'énergie.



Samedi 18 octobre
Sainte-Foy et accueil des nouvelles familles /
Municipalité et *L'A. Festiv'*
Rien de tel pour présenter la commune aux nouveaux
habitants châteauviards.

ÇA S'EST PASSÉ À CHÂTEAUVIEUX !



Commémoration du 11 novembre 1918 /
Municipalité
Recueillement indispensable face au
Monument aux Morts.



Samedi 15 novembre
10 ans de CHÂTEAUVIEUX Trail Nature
Repas corse au menu : sport et convivialité
font bon ménage !



FÊTE DE NOËL



Ce dimanche 14 décembre, c'était l'arbre de Noël de la commune et l'ambiance était à la fête dans notre village. À l'invitation du Maire, les plus jeunes châteauviards se sont retrouvés à la salle polyvalente spécialement décorée pour l'occasion.

Avant l'arrivée tant attendue du Père Noël, la commune a fait le choix de mettre les jeux de société à l'honneur. Enfants et adultes ont joué ensemble aux *Dingo disc*, *Cui cui*, *Odin*, *Bim bam boule*, *Dekal*, *Le trésor des lutins* ou encore *Viva Catrina*... Difficile d'imaginer la diversité des jeux proposés : rapidité, logique, tactique ou encore précision, il y en avait pour tous les goûts, sans oublier les jeux en bois en extérieur. L'initiative a été récompensée par une bonne participation. Un grand merci à Caroline « 2 Z'anim's » et Aurore pour l'animation.

Fidèle au rendez-vous, le vieil homme vêtu de rouge est ensuite arrivé, sa hotte débordante de cadeaux. Les enfants lui ont affirmé, les yeux dans les yeux, qu'ils avaient été très sages. Tous ont reçu un cadeau à leur nom et un goûter. Une belle attention du Père Noël qui avait bien travaillé avec son secrétariat : Christine et Régine.

Un copieux goûter, avec les parents, a conclu ce bel après-midi joyeux et familial.



PANNEAU D'INFORMATIONS TOURISTIQUES

Le panneau d'informations touristiques de notre village a été installé en octobre, contre le mur du cimetière, en partie haute de la Place DUCHAMBLO, derrière l'église. Au design moderne et épuré, il reprend quelques curiosités, modestes, de la commune :

1. Son parcours des oratoires (nous en comptons 9), avec un focus sur celui de la *Via Domitia*, au départ du Chemin du Lauza ;
2. Le Chemin panoramique de la Montagne, au-dessus de Bel Air ;
3. L'église *Sainte-Foy* ;
4. Les parcours VTT et de santé du *Bois du Prince*, sous la salle des fêtes.

Merci à l'Agglomération *GAP-TALLARD-DURANCE* qui a souhaité que ces beaux panneaux soient créés, panneaux dont elle a pris en charge la fabrication et la pose, au travers de son Office du Tourisme. Si vous ne connaissez pas ces sites, car installé(e/s) à CHÂTEAUVIEUX depuis peu, n'hésitez pas à les découvrir grâce aux informations données puis en vous rendant sur place.



DÉLIBÉRATION DU 2ème SEMESTRE 2025

Délibération n°28-2025 : Révision allégée n° 1 du PLU : décision de ne pas réaliser d'évaluation environnementale à la suite de l'avis conforme de l'Autorité environnementale.

Délibération n°29-2025 : Arrêt de la révision allégée n° 1 du PLU et bilan de la concertation.

Délibération n°30-2025 : Réhabilitation de l'ancienne Cure : avenant n° 1 lot n° 1 : VRD, Gros Œuvre.

Délibération n°31-2025 : Décision modificative n° 1 - BP 2025.

Délibération n°32-2025 : Décision modificative n° 2 - BP 2025.

Délibération n°33-2025 : Différentiel cantine 2025-2026.

Délibération n°34-2025 : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération GAP-TALLARD-DURANCE.

Délibération n°35-2025 : Désignation d'un secrétaire de séance.

Délibération n°36-2025 : Centre de Gestion : convention d'adhésion aux assurances des risques statutaires.

Délibération n°37-2025 : Décision modificative n° 3 - BP 2025.

Délibération n°38-2025 : Commission Locale d'Évaluation des Charges

Transférées (CLECT) : Approbation du rapport.



ÉTAT CIVIL 2ème semestre

Informations données suivant les actes et les avis reçus en Mairie à la date d'impression.

Mariage de Stéphanie AYE et Alain BARTHÉRE le 26 juillet, domiciliés *Chemin de la Peyrouse*.

Naissance de Jasper BELLIER le 30 juin, fils de Jade VESELAJ et Jean-Baptiste BELLIER, *Chemin Salamandre*.

Naissance de Léandre VERZEROLI le 6 décembre, fils de Anaïs et Hugo VERZEROLI, *Chemin de la Peyrouse*.

Décès de Alain VINCENT-VIVIAN, le 14 septembre, *Route des Marins*.

Décès de Josette PASQUALI, le 11 novembre, *Impasse Benoît - Le Rochazal*.



Dates à retenir

Samedi 3 janvier 2026 à 18 h 00 :

Cérémonie des vœux à la salle des fêtes.

Dimanche 1er Février 2026 à 12 h 00 :

Repas des Aînés (salle des fêtes).



ACCUEIL DU PUBLIC À LA MAIRIE

LUNDI, MARDI, JEUDI :

DE 7 H 30 À 12 H 30 - DE 14 H 00 À 17 H 30

MERCREDI :

DE 7 H 30 À 12 H 00

VENDREDI :

DE 7 H 30 À 12 H 30

Secrétariat de Mairie

fermé du lundi 22 décembre 2025

au dimanche 4 janvier 2026 inclus.



Mairie de CHÂTEAUVIEUX

155 Espace Roger Boyer

05000 CHÂTEAUVIEUX

Téléphone : 04 92 54 12 13

Courriel : secretariat.mairie@chateauvieux05.fr

Site internet : www.chateauvieux05.fr

PERMANENCES

DU MAIRE ET DES ADJOINTS

MERCI DE PRENDRE

RENDEZ-VOUS AUPRÈS

DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

LE MAIRE, JEAN-BAPTISTE AILLAUD

- SUR RENDEZ-VOUS

LE 1^{ER} ADJOINT, MICHEL TEXIER

- VENDREDI 9 H - 11 H

LA 2^{ÈME} ADJOINTE, CHRISTINE CORNAND

- JEUDI 15 H - 17 H

LE 3^{ÈME} ADJOINT, GILLES SERRES

- VENDREDI 11 H - 12 H 30



Directeur de publication : Jean-Baptiste AILLAUD

Articles rédigés par le Comité de rédaction

Éditeur : Mairie de Châteauvieux

Imprimé par la mairie de Châteauvieux 05000 -

Dépôt légal n° : 2008-07